

«L'avenir il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (A. de SAINT EXUPERY)

## CTL du 18 mai 2017

Vos représentants **FO-DGFIP** étaient présents au CTL du 18 mai qui a traité du compte rendu de la gestion budgétaire 2016, la présentation du budget 2017, le bilan de la formation professionnelle 2016, le projet de plan local de formation 2017, le bilan du correspondant handicap local 2016, le bilan de l'équipe de renfort 2016 et du point sécurité.



### Budget.

Depuis 2015 les dépenses sont regroupées en quatre catégories, immobilières, métiers, informatique et fonctionnement courant.

Les principales augmentations en 2016 sont : les frais bancaires (+40%) avec la généralisation des TPE (terminal de paiement électronique), l'achat de matériel pour les géomètres et l'entretien courant (+44%) dû aux travaux de la fusion des SIP et SIE de Bourges.

Dépenses à la baisse en 2016, les frais d'affranchissement du centre départemental courrier. De plus, le click easy va commencer à se généraliser et entraîner des économies d'affranchissement et d'impression.

Un effort a été fait sur la mise en place des écrans 22 pouces et de nouvelles unités centrales, il sera maintenu en 2017.

Pour 2017 c'est une baisse de 7% qui est annoncée, ce qui fait une baisse de 40% en 5 ans !

La DG ( Direction Générale) nous oblige à faire des efforts supplémentaires pour continuer une baisse des dépenses. En particulier avec click easy+ qui devrait être le chantier de l'année. Cette application peut hélas entraîner l'envoi de documents erronés pour certains services de la fiscalité. La direction nous précise que les trésoreries seront ciblées en priorité.

Toutes les trésoreries devraient avoir des doubles écrans 22 pouces cette année.



### Formation professionnelle 2016, la direction nous présente le bilan.

L'e-formation a enregistré 598 inscriptions mais 24,75 % des inscrits ne l'ont pas suivi. Sur ces 450 agents qui l'ont commencée, 381 l'ont validée.

Sur 147 cessions prévues, 136 ont été réalisées. Le taux d'absence aux formations en 2016 a été de 20,46 %.

En 2016, le résultat des fusions et du PAS ( prélèvement à la source) favorise l'augmentation des formations.

**FO-DGFIP** est revenu sur les formations éloignées qui se déroulent à Orléans, parfois même le vendredi !

Cet éloignement est une des raisons principales de l'absentéisme aux formations. **FO** revendique de nouveau que le temps de trajet soit ajouté à l'AA (autorisation d'absence) pour formation. Pour les formations dans les autres départements et dans le CHER quand l'agent est éloigné. **FO** rappelle la note du département de la Haute-Garonne qui prévoit d'intégrer ces temps de trajet. La régionalisation oblige l'agent à financer sa formation professionnelle. Cette situation est anormale et la direction peut y mettre fin.

Pour la e-formation **FO-DGFIP** a réaffirmé sa position concernant cette méthode. Elle ne doit pas se généraliser et devenir le seul mode de formation. **FO** a interpellé le Directeur afin qu'il soit rappelé qu'un agent pouvait bénéficier d'une AA et de frais de déplacement pour se rendre dans une salle avec un poste dédié à l'e-formation ( PC réservé à cet effet et isolé du service), lorsque son service n'en était pas doté. C'est un problème qui va s'accroître car la DG annonce le développement de la formation à distance...bientôt la e-formation chez vous ?

Pour compléter le plan 2017 une réflexion est en cours afin de voir les formations qui pourraient être effectuées au niveau local.

VOTE du bilan, **FO** et Snafip abstention, Solidaires et CGT contre. Vos représentants **FO** se sont abstenus pour les raisons indiquées ci-dessus.

Correspondante handicap locale, son bilan nous est présenté.

En 2016 il n'y a pas eu de recrutement. Il y en aura un en 2017. Il est constaté un grand nombre de candidats à chaque appel à candidature.

**FO-DGFIP** souligne l'attention que portent la correspondante locale et la direction locale dans le suivi des agents recrutés dans ce cadre là.



Activité de l'Equipe Départementale de Renfort.

L'EDR est intervenu en 2016 899 jours dans la gestion publique, comme en 2015, et dans les métiers de la fiscalité 584 jours contre 619.5 en 2015.

55 % des demandes d'intervention de l'EDR ont été satisfaites.

Le tableau mensuel d'affectation de l'EDR qui avait disparu d'Ulysse Cher sera à nouveau disponible.

Point Sécurité, la Direction nous a fait part d'incidents survenus depuis le dernier CTL du 20 mars 2017.

- Bourges Amendes ; Un usager qui faisait l'objet de poursuites a injurié les agents. Le DDFIP lui a adressé un courrier pour lui rappeler ses obligations et qu'en cas de récidive le procureur serait saisi.
- Sancoins ; Un usager qui voulait payer en espèces pour une autre trésorerie s'est énervé et a insulté le caissier lorsque celui-ci lui a indiqué que ce n'était plus possible. Hélas l'identité de la personne n'étant pas connue, il n'y aura pas de suite. **FO-DGFIP** renvoi la direction au débat du dernier CTL concernant l'impossibilité pour les usagers de pouvoir payer en espèces au guichet pour un autre centre des finances. C'est hélas une situation qui peut générer des conflits, c'est l'agent de caisse qui subit et c'est une diminution de l'offre de service public.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- VIERZON ; La direction nous informe que les entreprises doivent se rendre à Vierzon fin mai pour les travaux de la caisse. **FO** regrette que les travaux n'aient pas eu lieu comme prévu avant la campagne IR.

- OPH/Amendes ; **FO** a fait part de ses interrogations sur l'avenir du poste et de ses agents. Quelle catégorie pour le poste au 1/1/2018 ? Quelle mission structure en 2018 ? Quel avenir pour le service Amendes ?

Le DDFIP confirme avoir reçu les agents pour leur faire part de sa position (CTL du 16/12/2016) sur leur maintien jusqu'à fin avril 2018. Ils seront réorientés en juin 2018. Éventuellement ils pourront, sur place, renforcer le recouvrement des amendes ou d'autres produits (lesquels?) Au 1<sup>er</sup> septembre 2018 la DG indiquera le reclassement du poste. Le Directeur certifie que le choix des agents sera la priorité. **FO** restera vigilant sur le déroulement des opérations car sur l'avenir des amendes il n'y a aucune indication.

Détachements : **FO** est revenu sur les détachements. Nous avons demandé à ce que les représentants des personnels soient informés des détachements par la direction et non par les agents quand ils arrivent dans le service.

**DIF** des élus (droit individuel à la formation), vos représentants **FO** ont de nouveau réclamé que le directeur relance la DG sur la mise en place d'un compte bancaire pour le DIF des élus. C'est une situation provisoire qui dure depuis des mois et qui surcharge les services. **FO** veut connaître la raison pour laquelle cette anomalie persiste.

**Nouveaux billets de 50 €.** **FO** a signalé que ces nouveaux billets sont détectés faux par des machines mises à la disposition des caissiers. Nous demandons leur mise à jour rapidement. Pourtant les appareils avec une simple lumière noire sont plus efficaces et moins chers.

Vos représentants **FO** en CTL, Franck JANSONNIE et Nicolas BARDON

---

[Site local de la section](#) et [Site National FO DGFIP](#)

**N'hésitez pas à contacter vos représentants **FO** au CTL**